



Fourchette Verte

13

Constat

L'alimentation joue un rôle essentiel dans la prévention de bon nombre de maladies. Les recommandations alimentaires de l'Office fédéral de la santé publique évoluent constamment afin de tenir compte des recherches les plus récentes en matière diététique. Il est souhaitable que les établissements scolaires, crèches et EMS se conforment à ces recommandations.

Propositions

- ✓ Introduire le label «Fourchette verte Junior» dans les cantines scolaires.
- ✓ Introduire le label «Fourchette verte des tout petits» dans les crèches et lieux d'accueil.
- ✓ Introduire le label «Fourchette verte Senior» dans les EMS.
- ✓ Introduire le label «Fourchette verte» à l'auberge communale.

Finance

Le label est gratuit. Le restaurateur devra s'inscrire comme membre de l'association, dont les cotisations annuelles sont libres, et respecter les prescriptions. On peut éventuellement prévoir une formation spécifique du cuisinier, mais ce n'est pas indispensable.

Temps de réalisation

1 à 3 mois.

Besoins en matériel et/ou personnes

Aucun besoin de matériel; seuls les cuisiniers sont concernés.

Avantage

Offrir une alimentation saine et prévenir ainsi un grand nombre de maladies

Inconvénients

- ✓ Changer les habitudes des cuisiniers.
- ✓ Prendre le temps de rencontrer la diététicienne du canton et procéder à quelques tâches administratives.

Exemple concret

La Ville de Lausanne a introduit le label Fourchette Verte Junior dans ses restaurants scolaires. La firme DSR, qui fournit en repas une partie des établissements, a adapté ses plats. La majorité des écoles qui préparent elles-mêmes les repas ont pu s'adapter à ce label. Le contrôle de conformité au label est effectué par les diététiciens de la Ligue vaudoise de la santé.

Sources d'information

www.fourchetteverte.ch
www.lausanne.ch/DataDir/LinkedDocsObjDir/4873.pdf

Cette fiche a été préparée par **Ecologie libérale**. Elle se base sur des informations librement disponibles. Toute participation aux frais est la bienvenue sur notre CCP 17-328286-7.
Merci d'en faire bon usage !